

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 mars 2024

Le programme Formation-Commerces va booster la performance des commerces de Mons

Mons est l'une des 15 villes wallonnes à bénéficier du programme Formation-Commerces qui vise à soutenir et améliorer les performances commerciales des commerçants de proximité. Initié par le Ministre de l'Économie, de l'IFAPME et des Centres de compétence, Formation-Commerces est gratuit et prévu pour les commerçants des centres urbains. Opérationnalisé par le Forem et l'IFAPME, il prend la forme d'un audit et débouche sur un plan de formations et un plan d'actions personnalisés.

Financé grâce au Plan de Relance de la Wallonie, le programme Formation-Commerces a pour objectif d'aider **les commerçants de proximité** à mesurer et à améliorer de manière continue leurs performances commerciales. Cet audit se déroule en trois phases :

- la première étape se concentre sur le diagnostic (auto-diagnostic) de la performance commerciale du point de vente afin d'établir un premier état des lieux ;
- une fois les points forts et les points faibles de l'établissement connus, un **plan de formations personnalisé** est proposé ;
- après avoir bénéficié de modules de formation, une **évaluation assistée est réalisée en magasin** afin de construire **un plan d'actions concrètes suivi d'un coaching personnalisé**.

Pour aider au mieux le commerçant, l'audit porte sur 5 critères précis : l'attractivité, l'acquisition, la conversion, la relation client et l'optimisation des ventes.

Ce programme bénéficie du soutien des acteurs locaux et régionaux du développement économique ainsi que d'autres acteurs de la formation et de l'accompagnement économique (**IFAPME, UCM, SNI, AdN**). L'accompagnement et le diagnostic des commerces est quant à lui réalisé en collaboration avec l'entreprise wallonne beTIK srl, spécialisée en création d'outils d'aide à la décision et en accompagnement de très petites entreprises (TPE). Le Centre de compétence Business du Forem a pour objectifs de piloter le programme Formation-Commerces ainsi que de coordonner et d'enrichir les actions du plan de formation des commerçants. **Plus de 100 modules formation** seront d'ailleurs mis à disposition des commerçants participants.

Après un lancement à Charleroi fin 2023, Mons est la seconde ville du Hainaut à bénéficier du projet.

A Mons, une dizaine de commerces ont déjà pris part au à Formation-Commerces. Mons est actuellement dans la première phase et un **atelier de formation est prévu le 25 mars à 09h30**. Les

inscriptions sont en cours avec un maximum de 35 inscrits au total. Les entreprises souhaitant bénéficier de ce programme peuvent encore s'inscrire via le site www.formation-commerces.be.

Les entreprises qui ne seront pas retenues pourront toutefois réaliser l'auto-diagnostic en ligne qui leur permettra de générer un plan de formations qu'elles seront libres de suivre.

« Ce nouvel outil va permettre de mesurer et d'améliorer la performance des commerces participants, et ce de façon très ciblée et très personnalisée. Il sera déployé dans un premier temps au bénéfice des commerçants de la Ville de Charleroi avant de s'étendre progressivement à d'autres villes. Cela va compléter l'offre d'actions et de solutions existantes (Plan Horizon Proximité) en faveur du commerce wallon. La bonne santé commerciale de nos centres-villes est essentielle pour l'animation économique de notre Région mais aussi pour l'emploi local. » a ajouté le Ministre de l'Economie, des Centres de compétence et de l'IFAPME lors du lancement du programme en septembre dernier.

Une démonstration de l'outil de diagnostic est prévue le mardi 19 mars à 10h30 au sein du commerce DayWear, rue la Chaussée 61 à 7000 Mons. Les journalistes intéressés peuvent nous contacter pour discuter des possibilités de reportages : Catherine Roger, 0476/701 601, catherine.roger@forem.be.

Plus d'info :

[Centre de compétence Forem Business](#)

www.formation-commerces.be